

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° D13-433 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU

11 NOV 2022

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°086/D13-406/ DC/MINSANTE/CIPM/2022 du 21/10/2022, relative au relèvement du plateau technique de quelques laboratoires de microbiologie des Formations Sanitaires de 2è et 3è catégories de la Région du Centre

Financement : BF

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 7263** /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 11 NOV 2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la demande de cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F.C FA	Délai d'exécution	observations
Relèvement du plateau technique de quelques laboratoires de microbiologie des Formations sanitaires de 2è et 3è catégories de la Région du Centre	ETS MTV Tel : 675 351 497	47 200 000	30 Jours	Proposé attributaire
	ETS FRANKCAM Tel : 677 467 783	47 200 000	30 Jours	Éliminé pour absence du devis quantitatif et estimatif du dossier administratif incomplet (plan de localisation et attestation pour soumission)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.


Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES

*Le Ministre*



*Dr. Mansouada Malachie*